



PARTICULIERS

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions
tarifaires

En vigueur au 1^{er} janvier 2024

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable



Extrait standard des tarifs ⁽¹⁾

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (*package*) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Liste des services	Prix en euros
• Abonnement à des services de banque à distance (<i>internet, téléphone fixe, SMS...</i>) ⁽²⁾ : Crédit Agricole En Ligne Part base	GRATUIT
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	GRATUIT
• Tenue de compte	de 0 € à 18,00 €/AN
• Fourniture d'une carte de débit (<i>carte de paiement internationale à débit immédiat</i>) Carte MASTERCARD ou VISA	46,00 €/AN
• Fourniture d'une carte de débit (<i>carte de paiement internationale à débit différé</i>) Carte MASTERCARD ou VISA	46,00 €/AN
• Fourniture d'une carte de débit (<i>carte de paiement à autorisation systématique</i>) Carte L'Autre Carte	19,00 €/AN
• Retrait d'espèces (<i>cas de retrait en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale</i>) à partir du 4 ^e retrait dans le mois	1,20 €/OPÉRATION
• Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement - Sécuricompte Plus	2,00 €/MOIS (soit pour information 24,00 €/AN)
• Virement (<i>cas d'un virement SEPA occasionnel</i>) - En agence - Par Internet	4,50 €/VIREMENT GRATUIT
• Prélèvement (<i>frais par paiement d'un prélèvement SEPA</i>)	GRATUIT
• Prélèvement (<i>frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA</i>)	GRATUIT
• Commission d'intervention - Par opération - Plafond journalier - Plafond mensuel	8,00 € 32,00 € 80,00 €

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits et services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur notre site internet ⁽²⁾ www.ca-centreouest.fr



Bon à savoir !

Gratuité des Frais de tenue de compte :

Si vous êtes détenteur d'un E-Relevé ou d'une offre groupée de services ou si vous avez moins de 26 ans,

les Frais de tenue de compte sont gratuits

(1) Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard des tarifs.

(2) Hors coût du fournisseur d'accès.

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs **P.02**

Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte **P.05**

Ouverture, Transformation, Clôture
Relevés de compte
Tenue de compte
Services en agence
Frais de recherches de documents
Le change

Banque à distance **P.07**

Abonnement à des services de banque à distance
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion de compte par SMS

Vos moyens et opérations de paiement **P.09**









Cartes
Virements
Prélèvements SEPA/TIP SEPA
Chèques

Offres groupées de services **P.13**

Offre Prestige
Offre Premium
Offre Essentiel
Offre Globe Trotter
Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé
Offre EKO
Offres qui ne sont plus commercialisées

Irrégularités et Incidents **P.23**

Commission d'intervention
Opérations particulières
Incidents de paiement

	Découverts et Crédits	P.25
	Découverts Crédits à la consommation Crédits immobiliers Autres opérations liées aux crédits	
	Épargne et Placements financiers	P.27
	Épargne bancaire Épargne disponible Épargne Moyen/Long terme Placements financiers	
	Offres pour les jeunes	P.30
	Cartes jeunes Paielement et retrait par carte Crédits et découverts Offres groupées de service Avantages tarifaires	
	Opérations à l'étranger	P.32
	Les virements internationaux Les chèques Les comptes en devises Les frais de port	
	Assurances et Prévoyance	P.34
	Assurance pour vous et vos proches Assurance pour vos biens Assurance pour vous protéger au quotidien Assurance Emprunteur Assurance de la Banque au Quotidien	
	Succession	P.36
	Autres services	P.37
	Protection des Particuliers Magazines	
	Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement	P.39
	Cartographie des zones européennes	P.41
	Résoudre un litige	P.42



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Ouverture de compte ▲●	GRATUIT
Clôture de compte ▲●	GRATUIT
Frais de désolidarisation de compte joint (<i>facturé sur le compte désolidarisé</i>)	40,00 €
Transfert de compte dans une autre agence Crédit Agricole	GRATUIT
Changement d'adresse ▲●	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Services bancaires de base	GRATUIT
<i>(fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲</i>	



Bon à savoir !

▲ **Services bancaires de base** : Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

RELEVÉS DE COMPTE

	Papier	E-relevé ⁽³⁾
Relevé mensuel ▲●	GRATUIT	GRATUIT
Relevé autre périodicité	1,80 €/RELEVÉ	GRATUIT
Réédition d'un relevé de compte	7,40 €/RELEVÉ	GRATUIT
Relevé annuel des frais	GRATUIT	GRATUIT
Relevé global des avoirs (<i>épargne/crédit</i>)	4,20 €/TRIM	-
Relevé de frais sur instruments financiers	GRATUIT	GRATUIT

TENUE DE COMPTE

Tenue de compte ▲●	de 0 € à 18,00 €/AN
Frais de gestion de compte inactif ⁽⁴⁾ ▲●	30,00 €/AN MAXIMUM
Frais de gestion des protections juridiques (<i>hors organismes de tutelles</i>)	34,00 €/AN
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲●	GRATUIT

(3) Les E-relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique E-documents.

(4) Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

SERVICES EN AGENCE

Versement d'espèces ▲●	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲●	GRATUIT
Retrait d'espèces de dépannage avec carte à usage unique (<i>Carte Minute</i>) ⁽⁵⁾	3,00 €/RETRAIT 1 gratuité/MOIS
Mise à disposition de fonds dans une autre Caisse Régionale	25,40 €
Frais de location de coffre-fort	
• petite taille (10 litres)	99,50 €/AN
• taille moyenne (20 litres)	125,40 €/AN
• grande taille (40 litres)	193,50 €/AN
• très grande taille (60 litres)	209,00 €/AN
Frais d'ouverture forcée de coffre	747,00 €
Frais d'attestation simple	25,00 €
Frais d'attestation complexe	sur devis

FRAIS DE RECHERCHE DE DOCUMENTS⁽⁶⁾

Frais de recherche simple sur compte et opération (<i>tarif à l'opération</i>)	20,00 €
Frais de recherche multiple ou complexe	sur devis

LE CHANGE

Achat (<i>Agence ou Internet</i>) et vente (<i>Agence</i>) de devises ⁽⁷⁾	
• Commission fixe	5,40 €
• Frais variables	1,05 % du montant

(5) Délivrance dans une agence de la Caisse Régionale du Crédit Agricole du Centre Ouest d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse Régionale du Crédit Agricole.

(6) Document hors relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique.

(7) Des Kits en \$ et en £ sont disponibles en agences.



Banque à distance

ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE (INTERNET, TÉLÉPHONE FIXÉ, SMS...)

Hors coût du fournisseur à Internet

INTERNET

Service de banque à distance par Internet : CAEL⁽⁸⁾ Part Base

Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique

GRATUIT

Service de banque à distance par Internet : CAEL Part Rib ▲●

Services inclus dans CAEL Part Base + virements externes SEPA

GRATUIT

Service banque à distance par Internet - service de bourse en ligne

• Invest Store Initial

GRATUIT

• Invest Store Intégral

- à partir de 12 ordres par an

GRATUIT

- moins de 12 ordres par an

99,00 €

Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent en page 27, rubrique Placements Financiers

Service d'agrégation de comptes⁽⁹⁾

Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques

GRATUIT

Les services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis :

• Notre site internet www.ca-centreouest.fr

• Nos applications mobiles

TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUITS

- Ma Banque

- Paiement Mobile dédiée aux paiements sécurisés avec le service Paylib qui comprend :

• Paiement Mobile : Téléchargement et accès gratuits de l'application Paiement Mobile, hors coût de communication selon opérateur. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite un abonnement au service Crédit Agricole En Ligne et la détention d'un smartphone compatible avec Internet.

• Paylib sans contact⁽¹⁰⁾

• Paylib entre amis⁽¹¹⁾

• Virements via Paylib entre amis - Application Paiement Mobile

GRATUIT

TÉLÉPHONE AVEC FILVERT SERVICE VOCAL

Service vocal FILVERT 24h/24 au 09 789 789 10 (Appel non surtaxé)

GRATUIT

(8) Crédit Agricole En Ligne.

(9) Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque

(10) Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo «PAYLIB». La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

(11) Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

ABONNEMENT À DES PRODUITS OFFRANT DES ALERTES SUR LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS OU PAR MAIL OU SUR LA GESTION DU COMPTE PAR SMS OU PAR MAIL

Alerte écopage (<i>mensuelle</i>)	GRATUIT
Alerte temps réel de gestion	GRATUIT
Alerte achat à distance	GRATUIT
Alerte solde disponible (<i>hebdomadaire</i>)	GRATUIT
Alerte essentielle (<i>mensuelle</i>) - solde débiteur	GRATUIT
Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	GRATUIT
Alerte souplesse du découvert (<i>mensuelle</i>)	GRATUIT
Mini-relevés (<i>hebdomadaire</i>)	GRATUIT

ABONNEMENT À DES PRODUITS OFFRANT DES ALERTES SUR LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS OU SUR LA GESTION DU COMPTE PAR SMS

Alerte SMS solde débiteur et rejet d'opérations	GRATUIT
---	---------



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte

Carte de paiement et de retrait)))

CATÉGORIES DE CARTE

Débit immédiat

Débit différé

Fourniture d'une carte de débit

(carte de paiement à autorisation systématique)

- L'Autre Carte ▲●

19,00 €/AN

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)

- Mastercard
- Mastercard EKO

35,10 €/AN

36,50 €/AN

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)

- Mastercard ou Visa classic
- Mastercard Globe Trotter
- Gold Mastercard ou Visa 1^{er}
- Gold Mastercard à empreinte biométrique
- World Elite Mastercard ou Visa Infinite
- World Elite Mastercard à empreinte biométrique

46,00 €/AN

46,00 €/AN

46,00 €/AN

120,00 €/AN

120,00 €/AN

150,00 €/AN

305,00 €/AN

305,00 €/AN

340,00 €/AN

340,00 €/AN

Carte de crédit associée à un crédit renouvelable

	Paiement comptant à Débit immédiat	Paiement comptant à Débit différé
Mastercard Cartwin ⁽¹²⁾)))	46,00 €/AN	46,00 €/AN
Gold Mastercard Cartwin ⁽¹²⁾)))	120,00 €/AN	120,00 €/AN
Visa Cartwin ⁽¹³⁾)))	46,00 €/AN	NON COMMERCIALISÉE
Visa Premier Cartwin ⁽¹³⁾)))	120,00 €/AN	NON COMMERCIALISÉE

Carte de retrait

Carte Libre Service Agence (Retraits aux seuls distributeurs de votre agence)	GRATUIT
Carte LSB nationale (Retraits aux seuls distributeurs du Crédit Agricole)	10,00 €/AN
Carte LSB Tutelle (Retraits aux seuls distributeurs du Crédit Agricole)	11,20 €/AN

Cartes qui ne sont plus commercialisées

Carte de crédit associée à un crédit renouvelable Supplétis ⁽¹⁴⁾	17,80 €/AN
Visa Cartwin - paiement comptant à débit différé	46,00 €/AN
Visa Premier Cartwin - paiement comptant à débit différé	120,00 €/AN

(12) Les cartes Mastercard Cartwin et Gold Mastercard Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Ces cartes Cartwin sont facultatives. Elles portent la mention «CARTE DE CRÉDIT» au recto. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

- carte à débit immédiat : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour.

- carte à débit différé : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client à une date convenue.

(13) Les cartes Visa Cartwin et Visa Premier Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Ces cartes Cartwin sont facultatives. Elles portent la mention «CARTE DE CRÉDIT» au recto. Ce sont des cartes à débit immédiat uniquement : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour.

(14) La carte Supplétis est une CARTE DE CRÉDIT, associée à un crédit renouvelable. Elle porte la mention «CARTE DE CRÉDIT». Les opérations de paiement et de retrait effectuées à crédit sont imputées directement au jour le jour sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. Elle porte la catégorie «DÉBIT». Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.



Bon à savoir !

Le logo))) indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact.

Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte : réduction de 50 % sur la cotisation de la carte la moins chère (sauf L'Autre Carte, LSB et EKO).

BONUS COTISATION

0,01 € à valoir sur la prochaine cotisation annuelle carte pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole, dans la limite maximum du montant de la cotisation annuelle due et dans la limite d'un montant minimum de un euro. Les cartes Gold Mastercard, Visa Premier, World Elite Mastercard et Visa Infinite émises à partir du 11/10/2021 (exceptées les cartes biométriques) ne sont pas éligibles au bonus cotisation. Les cartes Gold Mastercard et Visa Premier incluses dans l'offre Premium (page 14), de même que les cartes World Elite Mastercard et Visa Infinite incluses dans l'offre Prestige (page 13) ne bénéficient pas du Bonus Cotisation.

Paiement par carte

Paiement par carte en euro⁽¹⁵⁾ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ● **GRATUIT**

Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

- Frais fixes **1,02 €/OPÉRATION**
- Frais variables **2,30 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION**
- Frais de conversion monétaire⁽¹⁶⁾

Autres paiements par carte⁽¹⁷⁾

- Frais fixes **1,02 €/OPÉRATION**
- Frais variables **2,30 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION**
- Frais de change éventuels

N.B. : Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

Retrait d'espèces par carte

Retrait par carte en euro⁽¹⁵⁾ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)
(y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

RETRAIT D'ESPÈCES AU DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS

	du Crédit Agricole	d'une autre banque
- L'Autre Carte ▲●	GRATUIT	1,20 €/RETRAIT dès le 1^{er} retrait
- Mastercard à autorisation systématique	GRATUIT	1,20 €/ RETRAIT à partir du 4^e retrait/mois
- Mastercard EKO	GRATUIT	1,20 €/ RETRAIT à partir du 26^e retrait/mois
- Mastercard ou Visa Classic - Mastercard ou Visa Cartwin - Mastercard Globe Trotter - Carte Supplétis	GRATUIT	1,20 €/ RETRAIT à partir du 4^e retrait/mois
- Gold Mastercard ou Visa 1 ^{er} - Gold Mastercard à empreinte biométrique - Gold Mastercard Cartwin ou Visa 1 ^{er} Cartwin - World Elite Mastercard - World Elite Mastercard à empreinte biométrique - Visa Infinite	GRATUIT	GRATUIT

(15) ou en devises équivalentes : devise suédoise ou en leu romain (conformément au règlement européen N°924/2009)

(16) L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : <https://www.credit-agricole.fr/ca-centreouest/particulier/informations/tarifs.html>

(17) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement Européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

- Frais fixes 3,50 €/OPÉRATION
- Frais variables 2,35 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
- Frais de conversion monétaire⁽¹⁶⁾

Autres retraits d'espèces par carte⁽¹⁷⁾

- Frais fixes 3,50 €/OPÉRATION
- Frais variables 2,35 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
- Frais de change éventuels

Autres services par carte

Frais de mise à disposition de la carte :

- En agence GRATUIT
- A domicile en pli simple GRATUIT
- En recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) à la demande du client 11,55 €

Réédition de carte en urgence

- avec réception à l'agence 16,60 €
- avec livraison nationale 33,25 €
- avec livraison internationale 66,50 €

Réédition du code confidentiel (*envoi par courrier ou par SMS*) 17,80 €

Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte, en agence ou par SOS CARTE 12,30 €

Frais d'opposition de la carte par le titulaire GRATUIT

Capture en cas de refus de restitution carte après notification 40,45 €

Verrouillage temporaire de la carte (*carte égarée*) GRATUIT sur les interfaces digitales en agence

Contestation injustifiée d'un achat par carte 45,40 €

Recherche sur paiements ou retraits carte dans un pays de l'EEE 17,55 €

Recherche sur paiements ou retraits carte en dehors d'un pays de l'EEE 35,15 €

VIREMENTS

Virement SEPA⁽¹⁸⁾

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA

Emission d'un virement SEPA ▲●

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	INTERNET	AGENCE
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse Régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse Régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	4,50 €
Frais par virement spécifique orienté trésorerie (<i>papier</i>)		20,50 €
VIREMENT SEPA PERMANENT	INTERNET	AGENCE
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	1,60 €
Modification d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT

(18) Pays de la zone SEPA (*cf. carte en p. 40*)

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (*partie grecque*), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, république Tchèque, Roumanie, Suède.

- Pays de l'AELE (*Association Européenne de Libre Echange*) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.

- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (*Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte*), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.

- Principauté de Monaco, Saint Martin, Île de Jersey, Île de Guernesey, Île de Man, le Vatican et Andorre.

- Royaume-Uni

Émission d'un virement instantané SEPA

VIA LE SERVICE DE BANQUE A DISTANCE PAR INTERNET
CRÉDIT AGRICOLE EN LIGNE - Site Internet www.ca-centreouest.fr

Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale 1,00 €

VIA PAYLIB ENTRE AMIS - APPLICATION PAIEMENT MOBILE

Frais par virement occasionnel **GRATUIT**

Réception d'un virement SEPA ▲● **GRATUIT**

Réception d'un virement instantané SEPA ▲● **GRATUIT**

Demande de rappel de virement SEPA
à l'initiative du donneur d'ordre 12,25 €

Demande de rappel de virement instantané SEPA
à l'initiative du donneur d'ordre 12,25 €

Virement non SEPA

Opération libellée en devises ou en euro hors SEPA

Voir Rubrique Opérations à l'étranger (page 32).

PRÉLÈVEMENTS SEPA/TIP SEPA

Révocation et opposition de prélèvement SEPA **GRATUIT**

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲● **GRATUIT**

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲● **GRATUIT**

Information premier prélèvement SEPA 1,10 €

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲● **GRATUIT**

CHÈQUES

Paiement d'un chèque **GRATUIT**

Remise de chèque(s) sur le compte ▲● **GRATUIT**

Date de valeur chèque remis à l'encaissement
à compter de son inscription sur le compte J + 1

Délivrance d'un chéquier **GRATUIT**

Chéquier remis en agence **GRATUIT**

Frais d'envoi de chéquier
• en pli simple 2,70 €
• en recommandé AR à la demande du client 7,60 €

Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur 17,25 €

Frais d'émission d'un chèque de banque ▲ 13,10 €

Chèque hors norme remis à l'encaissement 17,00 €

Recherche/photocopie de chèque(s) (jusqu'à 15)
• au-delà 17,60 €/CHÈQUE
sur devis

Destruction de chéquier non réclamé 2,65 €/CHÉQUIER



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Offre Prestige

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention⁽¹⁹⁾ : 12/AN

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (*carte de paiement internationale à débit différé*) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (*cotisation carte*)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Réédition du code confidentiel de la carte (*envoi par courrier ou par SMS*)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA
(*cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent*)

Émission et réception d'un virement Instantané SEPA

Émission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA⁽²⁰⁾

Paiement de titre interbancaire de paiement (*TIP*) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque

Retrait d'espèces par carte⁽²¹⁾

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale du Centre Ouest

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (*EEE*), à un distributeur automatique d'un autre établissement

32,00 €/MOIS

(19) Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

(20) Sauf gratuité imposée par la loi.

(21) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre Prestige (suite)

Paie ment par carte ⁽²¹⁾

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement :
SécuriCOMPTE Premium ⁽²²⁾

SécuriWEB Premium

32,00 €/MOIS

Merci pour l'info Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourinfo.fr
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique
(*Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents*)

Offre Premium

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention ⁽¹⁹⁾ : 3/an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (*carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé*) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier »
(cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Réédition du code confidentiel de la carte (*envoi par courrier ou par SMS*)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

18,00 €/MOIS

Émission et réception d'un virement SEPA
(*cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent*)

Émission et réception d'un virement Instantané SEPA

Émission et réception d'un virement non SEPA : 10 virements/an

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ⁽²⁰⁾

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 3/an

Retrait d'espèces par carte ⁽²¹⁾

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale du Centre Ouest

(22) La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement.

Offre Premium (suite)

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits/an	
Paiement par carte ⁽²¹⁾	
En euro dans un pays de l'EEE	
En devises dans ou hors pays de l'EEE : 10 paiements/an	18,00 €/MOIS
Assurance de la Banque au Quotidien	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium ⁽²²⁾	
SécuriWEB Premium	
Merci pour l'info Premium (version numérique)	
<ul style="list-style-type: none">• Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr• Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique	

Offre Essentiel

Gestion du compte	
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Commission d'intervention	
Commission d'intervention ⁽¹⁹⁾ : 1/an	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (<i>carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé</i>) « Mastercard » ou « Visa Classic » (<i>cotisation carte</i>)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Réédition du code confidentiel de la carte (<i>envoi par courrier ou par SMS</i>)	11,00 €/MOIS
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Émission et réception d'un virement SEPA (<i>cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent</i>)	
Émission et réception d'un virement Instantané SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ⁽²⁰⁾	
Paiement de titre interbancaire de paiement (<i>TIP</i>) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque : 1/an	

Offre Essentiel (suite)

Retrait d'espèces par carte ⁽²¹⁾

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale du Centre Ouest

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte ⁽²¹⁾

En euro dans un pays de l'EEE

11,00 €/MOIS

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus

Merci pour l'info Essentiel (version numérique)

- Accès au service de renseignements Merci pour l'info :
2 demandes/an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique

Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (*internet, téléphone fixe, SMS...*):
CAEL Part Rib

Tenue de Compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte
ou sur le gestion du compte par SMS :

- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (*carte de paiement internationale à débit immédiat*)
« Mastercard Globe Trotter » (*cotisation carte*)

Réédition du code confidentiel de la carte (*envoi par courrier ou par SMS*)

Frais d'opposition (*blocage*) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

2,00 €/MOIS

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement
SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA,
les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un
mandant de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement
(TIP) SEPA

Émission et réception d'un virement non SEPA

Délivrance d'un chéquier sur demande

Retrait d'espèces par carte⁽²¹⁾

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un
autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique
d'un autre établissement

Paiement par carte⁽²¹⁾

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31^e anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

Offre Eko

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (*internet, téléphone, SMS...*):
CAEL Part Rib

Tenue de Compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte
ou sur la gestion du compte par SMS :

- alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- alerte essentielle - solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiements
- alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole

E-relevé mensuel

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (*carte de paiement internationale à débit immédiat
et à autorisation systématique*) - «Mastercard EKO» (*cotisation carte*)

Rédition du code confidentiel de la carte (*envoi par courrier ou par SMS*)

Frais d'opposition (*blocage*) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement
SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA,
les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un
mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement
(TIP) SEPA

Délivrance d'un chéquier

Retrait d'espèces par carte⁽²¹⁾

Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros ou en devises dans
les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur
automatique d'un autre établissement : 25 retraits/an

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique
d'un autre établissement : 10 retraits/an

2,00 €/MOIS

Tous les produits, services et opérations non listés ci-dessus sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée, notamment en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert. En cas de résiliation de l'offre Eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.



Bon à savoir !

L'offre Eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients Eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un motif autre que sans provision. En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients Eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients Eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 22 €/chèque
- Montant du chèque supérieur à 50 € : 42 €/chèque

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière :

Le Compte à Composer Module Budget Protégé ⁽²³⁾

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (*internet, téléphone fixe, SMS...*)
- CAEL Part Rib

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail :

- alerte essentielle (*mensuelle*) - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (*mensuel*)

MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (*carte de paiement à autorisation systématique*) -
Cotisation carte : «L'Autre Carte»

1,00 €/MOIS

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :
alerte solde disponible (*1 fois/semaine*)

Exonération pour l'ensemble des frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (*blocage*) de la carte par la banque.

2 chèques de banque par mois

Fourniture de relevés d'identité bancaire (*RIB*)

Un changement d'adresse (*1 fois/an*)

Versement d'espèces en agence

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

(23) En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

Offres qui ne sont plus commercialisées

Compte service

Compte service PRELUDE	1,00 €/MOIS
Compte service PRELUDE +	1,00 €/MOIS
Compte service INITIAL	8,05 €/MOIS
Compte service EQUILIBRE	7,10 €/MOIS
Compte service SOUPLESSE	9,10 €/MOIS
Compte service OPTIMUM	9,75 €/MOIS
Compte service OPTION 1	6,25 €/MOIS
Compte service OPTION 2	8,60 €/MOIS
Compte service OPTION 3	10,00 €/MOIS

Le compte à composer

LE SOCLE

Tenue de compte	
Abonnement à des services de banque à distance (<i>internet, téléphone fixe, SMS...</i>) - CAEL Part Rib	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple (<i>pour les renouvellements</i>)	
Envoi carte à domicile en pli simple (<i>renouvellements</i>)	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (<i>virement SEPA occasionnel ou permanent</i>), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (<i>TIP</i>) SEPA	2,20 €/MOIS ⁽²⁴⁾
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail : - alerte essentielle (<i>mensuelle</i>) - solde débiteur - alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé de compte papier ou électronique (<i>mensuel</i>)	
Merci pour l'info, version papier et numérique (3 mois gratuits pour toute souscription à l'offre d'un an)	

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT SOUSCRIT À PARTIR DU 01/01/2017

	Découvert	Prix
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert	De 1 à 500 €	2,37 €/MOIS
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert (<i>mensuelle</i>)	De 501 € à 1000 €	3,30 €/MOIS
	De 1001 à 2000 €	4,17 €/MOIS
• Ristournes des intérêts débiteurs ⁽²⁵⁾	2001 € et +	5,56 €/MOIS

(24) Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci pour l'info

(25) Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5€, 10€, 15€, 20€) selon la tranche choisie.

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT JUSQU'AU 31/12/2016

	Découvert	Prix
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert	De 1 à 300 €	1,39 €/MOIS
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert (<i>mensuelle</i>)	De 301 € à 800 €	2,32 €/MOIS
	De 801 à 1200 €	3,24 €/MOIS
	De 1201 à 2000 €	4,12 €/MOIS
• Ristournes des intérêts débiteurs ⁽²⁶⁾	2001 € et +	5,51 €/MOIS

MODULE BUDGET ASSURANCES

• Assurance SécuriBUDGET SécuriBUDGET Premium	1,70 €/MOIS PREMIUM 2,00 €/MOIS
---	--

MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : Assurance SécuriCOMPTE Plus SécuriCOMPTE Prémium	2,88 €/MOIS PREMIUM 4,64 €/MOIS
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Retrait d'espèces de dépannage	
Commande de carte en urgence	
Rédition code confidentiel (<i>envoi par courrier ou par SMS</i>)	

MODULE ÉPARGNE PILOTÉE

Mandat d'épargne ⁽²⁷⁾	2,17 €/MOIS PREMIUM 3,09 €/MOIS
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte mensuelle «écopage»	
Assurance SécuriEPARGNE SécuriEPARGNE Prémium	
Relevé global des avoirs épargne/crédit (<i>trimestriel</i>)	
Abonnement à des services de banque à distance (<i>internet, téléphone fixe, SMS...</i>) - CAEL Part Rib Titres Invest Store Initial	

MODULE SUIVI ASSURÉ

Assurance SécuriWEB SécuriWEB Prémium	2,94 €/MOIS PREMIUM 3,76 €/MOIS
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail : <ul style="list-style-type: none"> • alerte achat à distance • mini relevés (<i>hebdomadaire</i>) • alerte temps réel de gestion 	

LES OPTIONS

Assurance SécuriZEN	1,90 €/MOIS
Assurance SécuriLIVRETS	1,90 €/MOIS

(26) Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5€, 10€, 15€, 20€, 25€) selon la tranche choisie

(27) Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (*socle + modules*), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

DÉGRESSIVITÉ TARIFAIRE

-5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (<i>socle + modules</i>)	compris entre 4 € et 4,99 €
-10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (<i>socle + modules</i>)	compris entre 5 € et 6,99 €
-15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (<i>socle + modules</i>)	compris entre 7 € et 8,99 €
-20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (<i>socle + modules</i>)	égal à 9 € et plus

En + : les options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules

AVANTAGES TARIFAIRES SUPPLÉMENTAIRES

Pour les 18-25 ans inclus	-50 % de réduction supplémentaire
Cotisation carte bancaire (<i>hors L'Autre Carte, LSB, EKO</i>)	-15 % de réduction sur la cotisation carte



Irrégularités et incidents

COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...

• Plafond par opération	8,00 €
• Plafond journalier	32,00 €
• Plafond mensuel	80,00 €

Montant pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base

• Plafond par opération	4,00 €
• Plafond journalier	12,00 €
• Plafond mensuel	20,00 €



Bon à savoir !

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

• Frais de retour de courrier (<i>client inconnu à l'adresse</i>)	
- à la mise en place	22,50 €
- gestion annuelle	46,50 €
• Frais par saisie attribution ou conservatoire	100,00 €
- si provision insuffisante	26,60 €
• Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % MAXIMUM du montant dû au TRÉSOR PUBLIC dans la limite d'un plafond de 100,00 €
- si provision insuffisante	10 % MAXIMUM du montant dû au TRÉSOR PUBLIC dans la limite d'un plafond de 26,60 €
• Frais de mainlevée saisie - attribution ou conservatoire	4,30 €
• Frais par paiement direct de pension alimentaire	100,00 €
• Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	35,40 €/CHÈQUE

INCIDENT DE PAIEMENT

• Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	19,10 €
• Frais de lettre d'information LCC ⁽²⁸⁾ débiteur 30 jours consécutifs	19,10 €
En cas d'interdiction bancaire :	
• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	35,40 €
• Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	18,15 €
• Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽²⁹⁾	
- montant du chèque inférieur ou égal à 50 €	22,00 €/CHÈQUE
- montant du chèque supérieur à 50 €	42,00 €/CHÈQUE
<i>(Frais non prélevés en cas de nouveau(x) rejet(s) du même chèque dans les 30 jours suivant le premier rejet)</i>	
• Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	20,00 €
• Frais d'opposition (<i>blocage</i>) de la carte par la banque	GRATUIT
• Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ⁽³⁰⁾	
- Inférieur à 8 €	GRATUIT
- Supérieur ou égal à 8 €	montant de l'opération dans la limite de 12 €
• Frais de rejet de prélèvement pour un motif autre qu'un défaut de provision	GRATUIT

Plafond de frais d'incidents applicable aux clients identifiés comme éligibles à l'«Offre spécifique clients fragiles» au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

• Les commissions d'intervention	25,00 €/MOIS
• Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	
• Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	
• Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision	
• Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	
• Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	
• Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	
• Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	
• Les frais d'opposition (<i>blocage</i>) de la carte par la banque	

(28) LCC (*Loi Crédit Consommation*).

(29) Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'injonction et s'il y a lieu la commission d'intervention.

(30) Commission d'intervention non comprise.



Découverts et Crédits ⁽³¹⁾

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

DÉCOUVERT

Déouvert ponctuel non convenu ou non formalisé (*dépassement*)

• Taux débiteur annuel **NOUS CONSULTER**

• Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal **PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE**

Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois ou dans un délai supérieur à un mois et égal ou inférieur à 3 mois ou dans un délai supérieur à 3 mois

• Taux débiteur annuel **NOUS CONSULTER**

• Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal **PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE**

• Taux débiteur annuel en cas de dépassement **TAUX DU DÉCOUVERT NON CONVENU**

• Frais de dossier / de mise en place ou de renouvellement **GRATUIT**

• Assurance facultative en couverture du découvert SécuritéTRESORERIE ⁽³²⁾
(voir rubrique «Assurances pour vous protéger au quotidien») **EN FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT**

Ouverture de Crédit Permanent

• Frais de dossier en fonction du montant du découvert **NOUS CONSULTER**

CRÉDITS À LA CONSOMMATION

Crédit renouvelable : Supplétifs

Le taux débiteur annuel et le TAEG (*Taux annuel effectif global*) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit

NOUS CONSULTER

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt

- Prêt à la consommation : Auto, Travaux, Personnel **NOUS CONSULTER**
- Eco-PTZ / Eco-prêt **NOUS CONSULTER**
- Regroupement de crédits à la consommation **NOUS CONSULTER**
- Prêt rachat de crédit **NOUS CONSULTER**
- Frais de dossier **1,10 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ**

PLANCHER 50,00 € - PLAFOND 250,00 €

• Lettre d'information annuelle sur le capital restant dû **GRATUIT**

• Assurance emprunteur ⁽³³⁾ **NOUS CONSULTER**

(31) Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

(32) Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique «Assurances et Prévoyance : mentions légales» p. 32

(33) Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de Prédica, voir rubrique «Assurances et Prévoyance : mentions légales» p. 32

CRÉDITS IMMOBILIERS

Crédits Immobiliers

• Prêt à taux zéro (PTZ)	NOUS CONSULTER
• Eco PTZ	NOUS CONSULTER
• Prêt à l'accession sociale (PAS)	NOUS CONSULTER
• Prêt conventionné	NOUS CONSULTER
• Prêt épargne logement	NOUS CONSULTER
• Facilimmo (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)	NOUS CONSULTER
• Crédit relais	NOUS CONSULTER
• Frais de dossier ⁽³⁴⁾ - Montant minimum	1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ 500,00 €
• Assurance Emprunteur ⁽³⁵⁾	NOUS CONSULTER

AUTRES OPÉRATIONS LIÉES AUX CRÉDITS

• Modification du compte à débiter ⁽³⁵⁾	42,00 €
• Modification de la date d'échéance	42,00 €
• Modification de garantie	210,00 €
• Attestations diverses liées au prêt	25,00 €
• Lettre d'information annuelle des cautions (à la charge des emprunteurs)	GRATUIT
• Réédition de tableau d'amortissement	30,00 €
• Réédition récapitulatif annuel d'intérêts (prêts locatifs)	25,00 €
• Décompte de prêt	42,00 €
• Modification de périodicité, par prêt	42,00 €
• Modification du taux, par prêt	42,00 €
• Mise en place d'un report d'échéances	71,05 €
• Mise en place de délai ou d'un plan d'apurement	71,05 €
• Rallongement de la durée d'un prêt	135,85 €
• Retrait de cotulaire	200,00 €
• Transfert de prêts	177,60 €
• Mainlevée partielle ou totale de garantie avec/sans remboursement de crédit	150,00 €
• Frais de gestion de sinistre ADI (ITT, perte d'emploi)	43,15 €
• Frais de gestion de sinistre ADI (Décès)	62,15 €
• Duplicata du contrat de prêt	25,00 €
• Attestation fin de prêt	25,00 €
• Mainlevée assurances externes	130,15 €
• Frais d'établissement caution bancaire	NOUS CONSULTER
• Mise en place et renouvellement de garanties	30,00 €

(34) Non applicable pour certains prêts réglementés, dont prêt à taux zéro, Eco-PTZ, prêt Épargne Logement.

(35) Hors modification réalisée dans le cadre d'une mobilité bancaire



Épargne et Placements financiers

ÉPARGNE BANCAIRE

- Transfert de compte vers une autre banque (*hors Crédit Agricole*)
 - PEL (*Plan Epargne Logement*), CEL (*Compte Epargne Logement*), LEP (*Livret d'Epargne Populaire*) et PEP (*Plan d'Epargne Populaire*)125,40 €/CONTRAT
- Mandat d'épargne (*mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie*)
 - Tandem 7,95 €/TRIMESTRE
 - Tandem + 15,30 €/TRIMESTRE

ÉPARGNE DISPONIBLE

- Livret A, Compte sur Livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et solidaire, Livret Codebis, Livret Épargne Populaire
 - Ouverture GRATUIT
 - Taux bruts en vigueur NOUS CONSULTER

ÉPARGNE MOYEN/LONG TERME

- Les dépôts à Terme et le Plan Épargne Logement
 - Ouverture GRATUIT
 - Taux bruts en vigueur NOUS CONSULTER
- L'assurance Vie et le Plan d'Épargne Retraite (PER individuel assurance vie)⁽³⁶⁾
 - Droits d'entrée NOUS CONSULTER
 - Rémunération NOUS CONSULTER
 - Frais de gestion NOUS CONSULTER

PLACEMENTS FINANCIERS

Opérations diverses sur titres

- Ouverture d'un compte-titres ou d'un PEA/PEA-PME ou d'un PER individuel compte-titres GRATUIT
- Transfert de compte titres vers un autre établissement
 - Par compte 134,20 €
 - Par ligne 9,35 €
- Transfert de PEA/PEA-PME vers un autre établissement
 - Par ligne (*plafonné à 150 €*) 9,35 €
- Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique 9,05 €
- Frais sur titre non coté
 - acquisition, cession, fusion, absorption 1,20 % du montant - Plafond 400 €
- Mise au nominatif d'une ligne hors CAsa 28,50 €
- Gestion Conseillée à partir de 92,00 €/TRIMESTRE
- Pôle Bourse 10,35 €/MOIS
- Mandats de gestion NOUS CONSULTER
- Recherche sur Titres/Assurance-Vie
 - recherche ligne 39,10 €
 - recherche complexe SUR DEVIS
- Souscription et gestion de parts sociales GRATUIT
- RDT absence Identifiant MIF sur ordre exécuté 60,00 €

(36) Contrat souscrit auprès de Predica, voir rubrique «Assurances et Prévoyance : mentions légales» page 35.

Ordres de bourse en France

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET

INVEST STORE INITIAL	Compte-Titres	PEA/PEA-PME
Commission sur le montant de l'ordre	0,55 %	0,50 %
Minimum	8,35 €	-
Minimum pour droits	6,35 €	-
INVEST STORE INTEGRAL	Compte-Titres	PEA/PEA-PME
Ordres <=500 €	0,48 % du montant de l'ordre	
Ordres > 500 € et <=1000 €	0,18 % du montant de l'ordre	
Ordres > 1000 €	0,12 % du montant de l'ordre	
Frais supplémentaires par ordre passé par téléphone	13,00 €	-

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR TÉLÉPHONE

Commission sur le montant de l'ordre	1,10 %	1,10 %
Minimum	17,65 €	-
Minimum pour droits	10,80 €	-

AGENCE

	Compte-Titres	PEA/PEA-PME
Commission sur le montant de l'ordre	1,60 %	1,20 %
Minimum	21,80 €	-
Frais fixes à la ligne	4,20 €	GRATUIT
Minimum pour droits	12,80 €	GRATUIT
Ordre non exécuté	5,00 €	GRATUIT

SERVICES DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD)

	Compte-Titres	PEA/PEA-PME
Frais proportionnels	0,024 % par jour de portage	
Montant minimum <i>Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution</i>	3,20 €	

AUTRES SERVICES

	Compte-Titres	PEA/PEA-PME
Commission sur OPCVM externe	39,40 €	1,20 % du montant de l'ordre
Montant maximum	-	39,40 €

Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole
Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution

[NOUS CONSULTER](#)

Ordres de bourse sur bourses étrangères

[NOUS CONSULTER](#)

Droits de garde CTO (Valorisation du portefeuille au 31/12)

Valeurs	Commission Proportionnelle	Forfait par ligne
Actions CAsa, parts sociales, SCI, DAT, Bons, CDN	GRATUIT	
Autres valeurs Crédit Agricole	0,12 %	2,10 €
Valeurs externes	0,45 %	4,25 €
Valeurs nominatives	0,60 %	4,25 €
Minimum de perception par an et par compte		36,70 €
Maximum de facturation		402,00 €
Frais de tenue de compte CTO sans valeur		GRATUIT

Droits de garde PEA (Valorisation du portefeuille au 31/12)

Valeurs	Commission Proportionnelle	Forfait par ligne
Actions CAsa, parts sociales, SCI, DAT, Bons, CDN	GRATUIT	
Autres valeurs Crédit Agricole	0,12 %	2,10 €
Valeurs externes	0,40 %	4,25 €
Valeurs nominatives	0,40 %	4,25 €
Maximum de facturation		402,00 €

Opérations sur l'or (Lingots-Pièces)

• Achats : courtage et commission	4,04 %
- minimum de perception	69,60 €
- livraison en sac plombé, par sac	11,90 €
- effigies spéciales	NOUS CONSULTER
• Ventes : courtage et commission	4,04 %
- minimum de perception	69,60 €
- vente de lingot sans bulletin d'essai, par lingot	69,60 €
• Frais d'envoi par transporteur de fonds	69,60 €
• Frais de réacheminement non conforme	71,05 €



Bon à savoir !

Comptes inactifs

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes et les produits et services bancaires liés à ces comptes. Ces frais et commissions sont plafonnés annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit :

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucuns frais ni commission : Livret A, Livret d'épargne populaire, Plan d'épargne populaire, Livret jeune, Livret de Développement Durable et Solidaire, Plan et Compte d'épargne logement ;
- pour les comptes PEA, PEA-PME et les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif ;
- pour les autres comptes mentionnés au I de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30 €.



Les offres pour les Jeunes

Ces offres et conditions tarifaires sont destinées aux jeunes dans les limites d'âge indiquées. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

CARTES JEUNES

Cotisation carte pour les 12-17 ans

Fourniture d'une carte de débit (<i>Carte de paiement internationale à autorisation systématique</i>): Mastercard Mozaic Black	6,60 €/AN
Carte Cirrus Mozaic de retrait	6,60 €/AN

Cotisation carte pour les 18-25 ans

Les jeunes entre 18 et 25 ans inclus bénéficient de 50 % de réduction sur la cotisation des cartes présentées en page 9 (*hors cartes EKO et Globe Trotter*)

Fourniture d'une carte de débit (<i>Carte de paiement internationale à autorisation systématique</i>): Mastercard Mozaic Black (<i>n'est plus commercialisée pour les 18-25 ans</i>)	13,20 €/AN
Carte Cirrus Mozaic de retrait (<i>n'est plus commercialisée pour les 18-25 ans</i>)	13,20 €/AN

Cotisation carte pour les 26-30 ans

Les jeunes entre 26 et 30 ans inclus bénéficient de 30 % de réduction sur la cotisation des cartes présentées en page 9 (*hors cartes EKO et Globe Trotter*)

Cartes qui ne sont plus commercialisées

Fourniture d'une carte de débit (<i>Carte de paiement internationale à autorisation systématique</i>): Mastercard Mozaic avec contrôle de solde	13,20 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (<i>Carte de paiement internationale à débit immédiat</i>): Mastercard Mozaic	23,75 €/AN

PAIEMENT ET RETRAIT PAR CARTE (JUSQU'À 30 ANS INCLUS)

Paiement par carte

Paiement par carte en euro ⁽¹⁵⁾ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ●	GRATUIT
Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	GRATUIT
<ul style="list-style-type: none"> • Frais fixes • Frais variables • Frais de conversion monétaire⁽¹⁶⁾ 	GRATUIT
Autres paiements par carte ⁽¹⁷⁾	GRATUIT
<ul style="list-style-type: none"> • Frais fixes • Frais variables • Frais de change éventuels 	GRATUIT

N.B. : Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

Retrait d'espèces par carte

Retrait par carte en euro⁽¹⁵⁾ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)
(y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

RETRAIT D'ESPÈCES AU DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS

	du Crédit Agricole	d'une autre banque
- Carte Cirrus Mozaïc de retrait	GRATUIT	GRATUIT
- «Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde»	GRATUIT	GRATUIT
- Mastercard Mozaïc Black	GRATUIT	GRATUIT
- Mastercard Mozaïc	GRATUIT	GRATUIT
- Autres cartes (voir tableau page 9)		

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

- Frais fixes GRATUIT
- Frais variables GRATUIT
- Frais de conversion monétaire⁽¹⁶⁾

Autres retraits d'espèces par carte⁽¹⁷⁾

- Frais fixes GRATUIT
- Frais variables GRATUIT
- Frais de change éventuels

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Cotisation à une offre groupée de services

Offre Globe Trotter - Entre 18 et 30 ans inclus (voir p. 16) 2,00 €/MOIS

Offres Prestige, Premium, Essentiel

- 18 - 25 ans RÉDUCTION SUR LA COTISATION DE 50 %
- 26 - 30 ans RÉDUCTION SUR LA COTISATION DE 30 %

Compte à composer (n'est plus commercialisé) RÉDUCTION SUR LA COTISATION DE 50 %

Compte service Mozaic (n'est plus commercialisé) 4,10 €/MOIS

CRÉDITS ET DÉCOUVERTS

- Prêt étudiant (jusqu'à 30 ans inclus) NOUS CONSULTER
- Prêt permis à 1€ par jour (jusqu'à 26 ans inclus) NOUS CONSULTER

Frais de dossier sur prêts mentionnés ci-dessus GRATUIT

Good Loc NOUS CONSULTER

Pour les autres opérations liées aux crédits, voir la rubrique «autres opérations liées aux crédits» page 26

AVANTAGES TARIFAIRES

- Tenue de compte (jusqu'à 26 ans) GRATUIT
- Droits de garde Titres (jusqu'à 26 ans) GRATUIT
- Commission d'intervention (jusqu'à 26 ans) 1 gratuité/AN
- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé (jusqu'à 26 ans) GRATUIT



Opérations à l'étranger

LES VIREMENTS INTERNATIONAUX

Virement à destination de l'étranger (*Transfert*)

• Virement Europe (<i>vers un des états membres de l'EEE</i>) ⁽³⁷⁾	4,50 €
• Virement Euro Monde (<i>vers un pays autre que l'un des états membres de l'EEE</i>) - Minimum de perception	0,11 % 23,95 €
• Virement devises (<i>tous pays</i>) - Minimum de perception	0,11 % 23,95 €
• Commission de change sur devises - Minimum de perception	0,15 % 19,12 €
• Frais OUR ⁽³⁹⁾ Monde (<i>à destination d'un pays autre que l'un des états membres de l'EEE</i>)	36,58 €

Virement à recevoir (*Rapatriement*)

• Virement en € venant d'un pays de l'EEE (<i>avec IBAN</i>) ⁽³⁸⁾ et BIC ⁽³⁹⁾	GRATUIT
• Virement Euro Monde (<i>en provenance d'un pays autre que l'un des états membres de l'EEE</i>)	18,72 €
• Virement reçu en devises	18,72 €
• Commission de change sur devises - Minimum de perception	0,15 % 19,12 €
• Correction sur virement non conforme (<i>IBAN et/ou BIC SWIFT absent ou erroné</i>)	16,78 €

Divers

• Frais de messagerie SWIFT	13,65 €
• Recherche complexe	SUR DEVIS
• Avis d'opération (<i>sur transfert ou rapatriement</i>)	3,20 €

LES CHÈQUES

Encaissement d'un chèque émis par une banque étrangère

• Commission d'encaissement - si chèque < 76,00€	FORFAIT NET : 6,40 €
- si chèque > 76,00€	0,15 % AVEC MINIMUM DE 35,90 €

Si chèque en crédit différé après encaissement définitif : frais de port en supplément

• Commission de change sur chèque en devises - Minimum de perception	0,15 % 19,12 €
• Demande d'avis de sort	21,70 €
• Impayé avec ou sans protêt (<i>par impayé</i>)	46,27 €

Présentation chèque au paiement (*émis par client*)

• Transfert devises (<i>tous pays</i>) - Minimum de perception	0,11 % 23,95 €
• Frais d'impayé	46,27 €

Émission chèque de banque (*frais de port en supplément*)

• Frais chèque de banque en devises	0,11 %
- Minimum de perception	23,95 €
• Commission de change sur chèque en devises	0,15 %
- Minimum de perception	19,12 €

Divers

• Avis d'opération sur traitement chèque	3,20 €
--	--------

LES COMPTES EN DEVISES

• Frais d'ouverture de compte	140,71 €
• Commission de tenue de compte (<i>par mois</i>)	26,10 €

LES FRAIS DE PORT

• France Chronopost	28,70 €
• Etranger courrier international urgent	59,75 €

(37) **EEE** (Espace Economique Européen) : 28 pays de l'Union de l'Union Européenne + Islande, Liechtenstein, Norvège.

(38) **BIC** (Bank Identifiant Code) : Code identifiant de la banque

(39) **IBAN** (International Bank Account Number) : Numéro de compte international

SEPA (Single Euro Payment Area)

Frais **BEN** : frais à la charge du bénéficiaire

Frais **SHA** : Frais partagés

Frais **OUR** : Frais à la charge du donneur d'ordre



Assurances et Prévoyance

ASSURANCES POUR VOUS, VOS PROCHES

• Complémentaire santé, Assurance décès, Garantie des Accidents de la Vie, Dépendance, ...	nous consulter
• SécuriCompte Protection Famille (Arrêt de la commercialisation depuis le 18/05/2013)	
- option 1	49,55 €
- option 2	70,30 €
- option 3	99,20 €

ASSURANCES POUR VOS BIENS

L'assurance automobile	nous consulter
L'assurance multirisque habitation	nous consulter
L'assurance garantie locative	nous consulter
L'assurance deux roues	nous consulter
L'assurance tous mobiles	nous consulter

ASSURANCES POUR VOUS PROTÉGER AU QUOTIDIEN

• La protection juridique	nous consulter
---------------------------	----------------

ASSURANCE EMPRUNTEUR

nous consulter

ASSURANCES DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement :	Standard	Premium
SécuriCOMPTE PLUS	24,00 €/AN/COMPTE	50,40 €/AN/COMPTE
SécuriWEB	15,00 €/AN/COMPTE	30,00 €/AN/COMPTE
SécuriBUDGET	20,40 €/AN/COMPTE	—
SécuriPROTECTION (l'offre SécuriPROTECTION est intitulée SécuriBUDGET Premium dans le cadre du Compte à Composer)	—	24,00 €/AN/COMPTE
SécuriEPARGNE	3,00 €/AN/COMPTE	22,56 €/AN/COMPTE
SécuriLIVRETS	22,80 €/AN/ASSURE	—
SécuriZEN	22,80 €/AN/ASSURE	—
SécuriCOMPTE - protection vol (Arrêt de la commercialisation depuis le 18/05/2013)	34,45 €/AN/COMPTE	—

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer)
souscrit jusqu'au 31/12/2016

Prix	Tranches de découvert
16,20 €/AN/COMPTE	<= 300 €
24,00 €/AN/COMPTE	de 301 € à 2 000 €
36,00 €/AN/COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 €/SINISTRE/AN

Prix	Tranches de découvert
16,20 €/AN/COMPTE	<= 500 €
24,00 €/AN/COMPTE	de 501 € à 2 000 €
36,00 €/AN/COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 €/SINISTRE/AN

AUTRES SERVICES

Attestation d'Assurance	25,00 €
Désarchivage contrat d'assurance	20,00 €

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole du Centre Ouest en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 022 854 (www.orias.fr).

Ces contrats sont souscrits auprès de :

- PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390,00 euros. Entreprise régie par le code des assurances, siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;

- PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;

- CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 Paris, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance du contrat Assistance sont garanties par EUROP ASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 48 123 637 €, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 451 366 405, sise 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS. Les prestations d'assistance Obsèques sont mises en œuvre par EUROP ASSISTANCE France, société par actions simplifiée au capital de 5 316 384 €, dont le siège social est sise 11-17, avenue François Mitterrand, 93210 Saint-Denis, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 403 147 903 RCS Bobigny, et par PREVEISO OBSEQUES - S.A. au capital de 500 000 €, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 463 866 RCS Paris. Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le risque Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriPROTECTION, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.

Les contrats d'assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans sont souscrits auprès d'April. S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727. Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.orias.fr). Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - FRANCE. Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par Axéria Prévoyance (pour la garantie frais de santé et individuelle accident), Chubb European Group SE (pour les garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locatives et assurance bagages) et Solucia PJ (pour la garantie assistance juridique). NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.



Succession

• Frais d'ouverture et de gestion d'un dossier Succession	
- Avoirs bancaires <= 1000 €	GRATUIT
- Avoirs bancaires > 1000 €	1,20 % de l'actif successoral Minimum 80,00 € Maximum 660,00 €
• Frais de gestion annuels	140,00 €
• Frais annuels succession inactive	30,00 €
• Frais virement externe succession ⁽⁴⁰⁾	120,00 €
• Réédition d'un relevé de compte	7,40 €/RELEVÉ
• Réédition des relevés pour les 3 mois précédant le décès	GRATUIT



Bon à savoir !

Le montant des avoirs pris en compte pour les frais d'ouverture et de traitement du dossier de succession correspond à 100 % des avoirs des comptes individuels et à 50 % des avoirs des comptes joints, à la date du décès (*hors assurance-vie*).

(40) Forfait au premier virement au notaire ou à défaut, réparti sur les virements aux héritiers non domiciliés au Crédit Agricole, par succession.



Autres Services

• Redressement d'écritures (<i>à la demande du client</i>)	12,75 €
• Constitution du patrimoine - Liquidation de communauté	122,60 €
• Photocopie d'archives, par photocopie	2,00 €

PROTECTION DES PARTICULIERS

• La télésurveillance ⁽⁴¹⁾	Formule Initiale à partir de 19,90 €/MOIS Formule Intégrale à partir de 29,90 €/MOIS NOUS CONSULTER
• La téléassistance à domicile ⁽⁴²⁾	à partir de 29,90 €/MOIS
• La téléassistance mobile ⁽⁴²⁾	à partir de 42,90 €/MOIS NOUS CONSULTER

MAGAZINES Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

Merci pour l'info Prestige (<i>version numérique</i>)	
• Accès illimité au service «Les experts de Merci pour l'info»	
• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr	
• Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (<i>Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents</i>)	48,00 €/AN

+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 €/AN
---	------------

Merci pour l'info Premium (<i>version numérique</i>)	
• Accès illimité au service «Les experts de Merci pour l'info»	
• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr	
• Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques, en version numérique	18,00 €/AN

+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 €/AN
---	------------

Merci pour l'info Essentiel (<i>version numérique</i>)	
• Accès au service «Les experts de Merci pour l'info» : 2 demandes/an	
• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr	
• Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques, en version numérique	12,00 €/AN

+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 €/AN
---	------------

(41) Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (*pour lequel le CA agit en qualité de mandataire*), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Île - 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT - 072-2113-07-09-20140389180 «l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient».

(42) Les contrats de télé assistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Île - 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DÉCLARATION SERVICE A LA PERSONNE N°515260792.

Magazines (suite) Offre réservée aux clients du Crédit Agricole


Abonnement papier et numérique

Santé magazine (Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n° offerts)	31,60 €/AN
Détente Jardin (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)	22,90 €/AN
Régal (Abonnement de 6 n° + 2 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts)	27,90 €/AN
Maison Créative (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)	23,90 €/AN
Détours en France (Abonnements de 8 n° + 3 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts)	49,80 €/AN
Plus de Pep's (Abonnement de 6 n°/an précédé de 1 n° offert)	19,90 €/AN
Parents (Abonnements de 9 n°/an, + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)	25,90 €/AN



Bon à savoir !

Service clients Uni-Médias : pour toute question relative aux publications

 **N°Cristal** 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXE

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.

Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS...)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (*ou provision*) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement (*cas d'un virement SEPA occasionnel*)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (*frais par paiement d'un prélèvement SEPA*)

Le client autorise un tiers (*le bénéficiaire*) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

Prélèvement (*frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA*)

Le client autorise un tiers (*le bénéficiaire*) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (*présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...*).

Cartographie des zones européennes



- Pays de la zone Euro *
- Pays de l'Union Européenne (U.E.)
- Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)
- Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

1 Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1^{er} février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.



Résoudre un litige

Le Crédit Agricole du Centre Ouest a la volonté de vous apporter en permanence la meilleure qualité de service. Néanmoins, des difficultés peuvent survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à votre disposition.

Recours interne :

• Votre 1^{er} interlocuteur : l'Agence

Contactez tout d'abord votre Conseiller ou le Responsable de votre agence pour lui faire part de vos interrogations ou de votre mécontentement. Ils sont à votre disposition pour trouver une solution appropriée.

• Votre 2^e interlocuteur : la Filière Excellence Client

Si la réponse apportée préalablement par votre agence ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter notre Filière Excellence Client :

PAR COURRIER	PAR MAIL	PAR INTERNET
Crédit Agricole du Centre Ouest Filière Excellence Client 68 Avenue Pierre de Coubertin 36014 CHÂTEAUROUX CEDEX	DEMANDE. RECLAMATION. CLIENT@ ca-centreouest.fr	www.credit-agricole.fr/ca-centreouest/particulier/form-demande-reclamation.html

Le Crédit Agricole du Centre Ouest s'engage à accuser réception de votre réclamation dans un délai de 10 jours ouvrables et à vous adresser une réponse dans un délai de 2 mois. Si toutefois votre dossier nécessitait une expertise complexe, ce délai pourrait être prolongé. Dans ces circonstances exceptionnelles le Crédit Agricole du Centre Ouest vous en tiendrait informé. Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur : les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ; le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ; les services de paiement ; les prestataires de services de paiement ; le Service Client répond au Client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée au Client dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

• Autres interlocuteurs

En cas de désaccord persistant avec votre agence vous pouvez vous adresser à :

Contrat d'assurance Dommages (<i>auto, habitation et autres</i>), santé	Contrat d'épargne, assurance-vie, retraite, prévoyance, décès	Contrat d'assurance emprunteurs
PACIFICA Service consommateurs 8-10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15	PREDICA Service Clients 75724 Paris Cedex 15	CACI Service clients 40, allée Vauban 59110 La Madeleine

Recours externe : Le Médiateur

Au bout de deux mois après l'envoi de votre première réclamation écrite, le Médiateur peut alors être saisi de tout différend ou litige portant sur les services ou produits bancaires, financiers et d'assurance commercialisés par la banque. Dans le cadre de ses compétences, vous pouvez le contacter :

SERVICE OU PRODUIT BANCAIRE, COMMERCIALISATION DES PRODUITS D'ASSURANCES

COURRIER	FORMULAIRE DE SAISINE
Le Médiateur auprès de la FBF CS 151 75422 PARIS Cedex 09	lemediateur.fbf.fr

SUR LA VIE D'UN CONTRAT D'ASSURANCE

COURRIER	FORMULAIRE DE SAISINE
Monsieur le Médiateur de la FFSA la Médiation de l'Assurance TSA 50110 75441 Paris Cedex 09	www.mediation-assurance.org

SUR UN INSTRUMENT FINANCIER

COURRIER	FORMULAIRE DE SAISINE
Médiateur AMF 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02	www.amf-france.org

Pour plus d'informations, consultez la Charte de la Médiation sur notre site www.credit-agricole.fr/ca-centreouest/particulier/informations/reclamation-mediation.html

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, vous pouvez contacter la plateforme européenne de Règlement des litiges en ligne accessible à l'adresse internet suivante <https://webgate.ec.europa.eu/odr>.

Légendes

-))) Cartes bénéficiant de la fonctionnalité « sans contact ». Il est possible de désactiver cette fonctionnalité à partir du service de banque à distance par Internet - Crédit Agricole En Ligne ou auprès de votre conseiller.
- ▲ Services bancaires de base.
- Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

Conditions tarifaires des services bancaires

Document informatif à vocation non publicitaire. Ces conditions tarifaires sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. Toute modification de ces conditions tarifaires est communiquée par écrit aux clients deux mois avant son entrée en vigueur. L'absence de contestation dans les deux mois vaudra acceptation. Chaque client de la Caisse régionale reçoit l'extrait des conditions générales de banque par courrier ou par mail. Ce document est un extrait des Conditions Générales de Banque au 1^{er} janvier 2024, il est élaboré selon les conditions en vigueur à la date d'impression et sous réserve des évolutions réglementaires. Vous pouvez également consulter l'intégralité des prix de nos prestations et services sur notre site www.ca-centreouest.fr dans l'Espace Tarification dédié, accessible en bas de vitrine. Un catalogue est à votre disposition dans toutes les Agences de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Centre Ouest. La souscription de certains produits et services est soumise à l'accord de la caisse régionale ; renseignez-vous auprès de votre agence. Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article du Code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D 312-5. Sauf indication contraire, les avantages ou réductions ne sont pas cumulables.

Document communiqué en vertu de l'article 6 de la Loi n° 2016-1691 du 24 octobre 2016 relative à la transparence de l'information financière et à l'efficacité des marchés financiers.

Document communiqué en vertu de l'article 6 de la Loi n° 2016-1691 du 24 octobre 2016 relative à la transparence de l'information financière et à l'efficacité des marchés financiers.

Document communiqué en vertu de l'article 6 de la Loi n° 2016-1691 du 24 octobre 2016 relative à la transparence de l'information financière et à l'efficacité des marchés financiers.

Document communiqué en vertu de l'article 6 de la Loi n° 2016-1691 du 24 octobre 2016 relative à la transparence de l'information financière et à l'efficacité des marchés financiers.

Document communiqué en vertu de l'article 6 de la Loi n° 2016-1691 du 24 octobre 2016 relative à la transparence de l'information financière et à l'efficacité des marchés financiers.

Document communiqué en vertu de l'article 6 de la Loi n° 2016-1691 du 24 octobre 2016 relative à la transparence de l'information financière et à l'efficacité des marchés financiers.

Document communiqué en vertu de l'article 6 de la Loi n° 2016-1691 du 24 octobre 2016 relative à la transparence de l'information financière et à l'efficacité des marchés financiers.



Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Centre-Ouest

Société Coopérative à Capital Variable, agréée en tant qu'établissement de crédit.

Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 022 854 - CRCO 391 007 457 RCS Limoges

29 boulevard de Vanteaux - 87044 Limoges cedex Tél : 05 55 05 75 50 (appel non surtaxé)

www.ca-centreouest.fr

- agréée (sous le numéro 19506) et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel :

61 rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 09. Voir le site www.banque-france.fr

- contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 91 boulevard Pasteur - 75710 Paris Cedex 15

- contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

Identifiant unique CITEO : FR234298_01WILS.

